

Communiqué

Le Département distribue plus de 10 000 masques aux établissements de l'enfance, de personnes âgées et handicapées

Le 2 avril 2020

A la suite d'une première distribution de 10 000 masques effectuée le 27 mars, le Département a procédé ce jour à la distribution de **11 150 masques** transmis par l'ARS à 44 établissements et associations de la Vienne : résidences autonomie pour les personnes âgées, structures d'accueil d'enfants placés, établissements pour personnes handicapées...

Pour ce faire, le Département a mis en place une plateforme logistique pour l'organisation des livraisons mobilisant ainsi plusieurs Services de la collectivité pour la répartition des masques et leur distribution. Les tournées de livraison sont organisées par territoire par des agents volontaires de la Direction des Routes.

Toutes les mesures de sécurité sont scrupuleusement respectées pour la protection de tous : agents et structures recevant la dotation.

Tous les établissements livrés sont destinataires d'une information rappelant les consignes d'utilisation des masques.

Les commandes de 150 000 masques et 140 000 (dont 20 000 FFP2) avec les 12 Départements de Nouvelle-Aquitaine et la Région sont en attente de livraison.